

# ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

**Les orientations stratégiques 2021-2024 visent à servir la mission d'Aurore, en organisant son déploiement grâce à un plan d'action pour ces trois années.**

C'est un large travail collégial mené au long du deuxième semestre 2020 qui a donné naissance à ces six orientations stratégiques.

Un séminaire de réflexion au sein du comité de direction puis un temps d'échange avec l'ensemble des cadres de l'association avaient permis de les définir et de les formaliser.

Elles ont ensuite été traduites en orientations stratégiques à l'issue d'un deuxième séminaire de travail, qui a alors été discuté avec le Bureau puis le Conseil d'administration.

L'enjeu principal des orientations stratégiques est de donner du sens aux actions de l'ensemble des acteurs qui contribuent à faire vivre et se développer au quotidien l'association.

Au regard de sa croissance rapide depuis les années 2015, tant sur le plan de nombre de dispositifs que de celui des personnes accueillies ou de son implantation sur le territoire, il était important de donner des repères compréhensibles et cohérents pour tous.

Dans ce but, l'association a défini quatre critères sur lesquels le Bureau s'appuie pour décider de l'opportunité d'un nouveau projet :

- **Sa nature** : répond-il à tout ou partie de la mission d'Aurore ? A-t-il un caractère innovant ? Contribue-t-il à renforcer localement les synergies entre hébergement, soin et insertion ?
- **Sa plus-value** : répond-il à un besoin avéré de publics précaires sur le territoire concerné, et bénéficie-t-il d'un soutien politique suffisant ?
- **Son modèle économique** : ses moyens sont-ils suffisants pour réaliser un travail de qualité ?
- **Son implantation territoriale** : possède-t-il une taille critique qui le rend viable sur le territoire concerné ? À défaut, permet-il de renforcer un partenariat avec des acteurs possédant des expertises complémentaires ?

## UN SUPPORT POUR LES SITUATIONS IMPRÉVUES

Loin de figer le plan d'action et les projets de développement pour les années 2021 à 2024, les orientations stratégiques sont un guide sur lequel les équipes peuvent s'appuyer pour répondre à des circonstances exceptionnelles.

La crise du covid en est une, qui a différé la création de certains projets et nécessité le développement, généralement en quelques jours, de dispositifs inédits capables de répondre à la situation sanitaire et aux besoins sur le terrain. ■



## 📌 N°1

**Adapter et diversifier les dispositifs existants pour faire évoluer les modes d'accompagnement en prenant en compte la parole des personnes accompagnées.**

*Doter chaque territoire d'un Conseil de la vie sociale transversal.*



## 📌 N°2

**Bâtir une organisation apprenante, fondée sur un management bienveillant et collaboratif, au service de l'amélioration continue de la qualité des actions.**

*Faire connaître de tous les repères managériaux mis en œuvre.*

 N°3

**Se doter d'outils et d'organisations performants, pour mieux se concentrer sur les missions.**

*Faire du numérique un levier, tant pour améliorer le pilotage interne que dans l'accompagnement social.*



 N°4

**Se faire le relais de la parole des personnes accompagnées et porter une parole associative fondée sur les expertises d'Aurore.**

*Publier un manifeste dans le cadre des 150 ans d'Aurore qui rappelle d'où vient l'association, ce qu'elle est et ce qu'elle veut être.*





**N°5**

**Renforcer l'autonomie associative en encourageant l'innovation et l'expérimentation.**

*Devenir un incubateur de nouvelles solutions avec la création du Lab Aurore, situé aux Amarres (75013), et favoriser les partenariats avec la recherche.*



**N°6**

**Permettre un développement choisi qui favorise l'articulation entre les expertises de l'association.**

*Organiser des conférences de territoire qui permettent d'entendre les attentes des élus locaux et des financeurs.*